

EN
BREF...

Pénurie de PSL : l'autosuffisance n'est pas la responsabilité des salariés !



Budget du CSE : pourquoi la CFDT a voté contre.



Bilan formation 2025 : il reste encore insuffisant.



Maintien dans l'emploi : pour les salariés en situation de handicap.



Travaux de la MDD d'Angers

PÉNURIE DES PSL
La CFDT rappelle l'essentiel

Face aux tensions d'approvisionnement en produits sanguins labiles, la **CFDT** a fermement rappelé à la direction que culpabiliser les personnels en évoquant «la responsabilité collective» est **indécent**.

Si nous en sommes là aujourd'hui, ce n'est pas la faute des équipes qui, toute l'année, accomplissent les missions que la direction leur donne, **avec rigueur et engagement**. C'est la conséquence de décisions stratégiques prises par la direction, avec notamment le projet "Ambition plasma".

Plus, toujours plus... Et les conditions de travail, on en parle?

La **CFDT** est prête à négocier la mobilité, les changements d'horaires avec la direction... Mais la ligne rouge c'est l'équilibre vie perso/vie pro.

La **CFDT** le rappelle : la mission première de l'EFS est **l'autosuffisance en PSL** et leur distribution aux établissements de soin. Et c'est bien la direction qui porte la responsabilité de cette mission.

Les personnels de l'EFS **ne sont pas des boucs émissaires**. Ils sont au cœur de cette chaîne vitale et méritent du respect. **Les personnels connaissent leur métier**. La direction, elle, devrait connaître ses responsabilités.

EDITO





GESTION DES ASC

Actions sociales et culturelles

Une fois de plus, seule la **CFDT** vote contre le rapport de gestion du bureau du CSE actuel, qui essaie de vous faire croire que tout le monde a été augmenté de façon équitable.

Comment y croire quand **le quotient familial 1 a eu une augmentation de 15€, alors que le quotient familial 8 en a eu une de 50 ?**

Comment y croire quand le bureau du CSE tenu par la CGC et la CGT, utilise **66,66 % pour une seule catégorie de salariés, ceux qui ont un QF8 ?**

Catégorie	Nbre salariés bénéficiaire	Montant ANCV CFDT Hier	Montant ANCV depuis 2024 CFE-CGC et CGT bureau actuel	Évolution individuelle	Évolution par tranche pour l'ensemble de la catégorie	% d'évolution par tranche
1	23	515 €	530 €	+15 €	+345 €	+0,97%
2	20	435 €	450 €	+15 €	+300 €	+3,45%
3	51	380 €	400 €	+20 €	+740 €	+3,9%
4	89	335 €	350 €	+15 €	+1 125 €	+4,48%
5	162	285 €	300 €	+15 €	+2 235 €	+5,26%
6	200	240 €	260 €	+20 €	+4 760 €	+4,17%
7	100	170 €	200 €	+30 €	+4 110 €	+17,65%
8	194	90 €	140 €	+50 €	+12 800 €	+66,66%

Cela fait donc déjà trois années que les QF les plus élevés ont été plus favorisés que les autres. Le prix de la baguette a beau être le même pour tout le monde, cela n'a pas le même impact sur le porte-monnaie de la famille.

C'est pourquoi la **CFDT**, organisation syndicale majoritaire à l'EFS appliquera toujours les valeurs qui la caractérisent : **la solidarité, l'émancipation, la démocratie et l'égalité !**

Le budget du CSE est politique pour plusieurs raisons fondamentales :

● Il traduit des choix, pas des obligations.

Le CSE dispose de deux budgets distincts — fonctionnement et activités sociales et culturelles (ASC) — et décide souverainement de leur affectation. Chaque arbitrage (quel prestataire, quelle activité, quel salarié prioritaire) reflète une vision du rôle du CSE et des intérêts qu'il défend.

● Il incarne un rapport de force avec la direction.

La dotation de la direction n'est pas négociable dans son principe, elle est légalement fixée.

● Il révèle les priorités syndicales et sociales.

Comment les élus utilisent-ils le budget ASC ? Pour tous les salariés de façon égale ou certains profils sont-ils avantagés ? Les CDI, les cadres, les temps partiels ont-ils le même accès ? Ces choix sont éminemment politiques car ils ont des effets de redistribution interne.

Pour la **CFDT** le **budget du CSE n'est pas un simple outil populiste**. C'est un espace de pouvoir, de choix collectifs et de rapport de force — ce qui en fait, par nature, un objet politique n'en déplaise à certains.



BILAN FORMATION 2025

Malheureusement, une fois de plus le bilan 2025 reste insuffisant sur plusieurs points essentiels :

- Plus de la moitié des actions comptabilisées sont des formations de moins de 4 heures, ce qui gonfle artificiellement les indicateurs de formation ;
- Les salariés ne bénéficient en moyenne que de 13 heures de formation, les TAM demeurent insuffisamment formés et certains salariés en situation de handicap n'ont suivi aucune formation depuis plusieurs années.
- Les nombreuses annulations de sessions et la hausse des e-learning non terminés confirment des difficultés d'accès, de suivi des formations ou de planification
- le plus gros budget porte sur Cap Managers

La **CFDT** demande davantage de transparence sur l'attribution des formations, les refus et leurs motifs, ainsi qu'un meilleur suivi des parcours de formation. Les élu-es **CFDT** demandent un affichage nominatif dans les services des formations acceptées et refusées. C'est déjà fait dans certains services.

Les élu-es **CFDT** du CSE déplorent également que l'accès au congrès SFTS soit réservé uniquement aux cadres et aux biologistes, ce qui soulève une question d'équité.

Pour ces raisons, les élu-es **CFDT** du CSE ont émis un avis **défavorable** sur le bilan formation 2025.

ALTERNANCE



Les élu-es **CFDT** du CSE constatent que les règles nationales d'affectation des alternants sont désormais mieux respectées en CPDL. Ils saluent également la prise en compte de leurs demandes concernant la présentation des diplômes préparés et des établissements partenaires.

La **CFDT** demande néanmoins davantage d'informations sur les diplômes requis pour chaque métier et sur le devenir des alternants formés à l'EFS.

Considérant les avancées obtenues grâce au dialogue social, les élu-es **CFDT** du CSE ont rendu un avis **favorable**.



MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

Une priorité pour la **CFDT**

La direction demande au CSE EFS CPDL son avis pour un reclassement suite à la déclaration en inaptitude d'une infirmière.

La direction ne parle que de formation à effectuer une fois mise à la porte, formation que la salariée a dû trouver elle-même ! Oui, mais et après ? Trouvera-t-elle un poste ? Pour la **CFDT**, c'est lamentable ! La **CFDT** propose un poste d'EPDI sans port de charge. Les compétences requises, inhérentes à l'emploi et un diplôme d'Etat pour être infirmière, ne suffisent donc plus quand on se retrouve avec des restrictions médicales. La **CFDT** dénonce ces glissements de tâches qui pèsent sur les reclassements. La solution proposée par la **CFDT** est largement envisageable.

Pour la **CFDT**, l'accord handicap doit se traduire concrètement par la recherche systématique de toutes les possibilités d'adaptation, d'accompagnement et de reclassement avant d'envisager une rupture du contrat de travail.

Pour la **CFDT**, le maintien dans l'emploi exige une véritable recherche de solutions, pas seulement le constat qu'il n'y a pas de poste vacant.

TRAVAUX MAISON DU DON D'ANGERS

Les élus **CFDT** ne sont pas dupes !...

Ambition Plasma sera l'occasion d'engager un « rafraîchissement » de la MDD d'Angers, réaménagement déjà souhaité par les élus **CFDT** en

décembre 2025 ! Ces travaux devraient offrir au site d'Angers : des locaux plus ergonomiques, modernisés, une augmentation de la capacité d'accueil des donneurs.

Les élus **CFDT** ont donné un avis **favorable**, en rappelant qu'ils resteront vigilants quant aux nuisances occasionnées par ce chantier pour le personnel.



AGENDA & INFOS

Visites programmées de vos élus **CFDT** du CSE :

- Cfdt:** Châteauroux : Mardi 7 juillet
- Cfdt:** La Roche sur Yon et Tours : Jeudi 9 juillet
- Cfdt:** Orléans : Jeudi 16 juillet
- Cfdt:** Skyline : Jeudi 23 juillet
- Cfdt:** ABG : Jeudi 30 juillet



**Vos élus
CFDT du CSE
vous rendent
visite**

Calendrier



Mardi 30 juin : acceptation des congés payés du 1/10/26 au 31/1/27. Sans refus à cette date, ils sont acceptés.



Vendredi 17 juillet : Remise des plannings de la période du 2 août au 26 septembre 2026.

L'ensemble de vos élus **CFDT du CSE CPDL vous souhaite d'agréables congés estivaux.
Bonnes vacances à celles et ceux qui en prennent,
et bon courage à celles et ceux qui assurent
l'activité pendant l'été.**



La **CFDT** vous informe régulièrement, notamment via ses articles "Le Saviez-vous?"

Ce mois-ci, nous vous proposons une information sur le 1/10^{ème} de CP, perçu en mai.



Contacts

Elodie Bernard,

déléguée syndicale régionale

CFDT EFS/CPDL

elodie.bernard44@orange.fr

06 71 11 29 08

Carole Foratier,

déléguée syndicale régionale

CFDT EFS/CPDL

foratier.carole@gmail.com

06 88 60 56 33

Cfdt:

ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE



**Adhérez à
la CFDT en
scannant ce
QRCode**

